

REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2018_034

L'an deux mille dix huit, le cinq avril, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à L'Ensemble Bringuier de CHATUZANGE LE GOUBET, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 29/03/2018

Nombre de conseillers : - en exercice : 114 - présents : 85 - votants : 100

OBJET : BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2018

PRESENTS :

BICHON LARROQUE Aurélie, ROMAIN Michel, PRELON Patrick, UZEL Anthony, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, AUDIBERT Geneviève, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, MENOZZI Gaëtan, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, COMBE Claude, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BELLIER François, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, HELMER Nathalie, LAGUT Martine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, BOURNE Claude, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, ROBERT Isabelle, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORNY Patrice, PELAT Bernard, CHOVIN Claude, PEYRARD Marylène, BRUNET Bernard, BRET René, SAYN Pierre, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, GROUSSON Daniel, TRAPIER Pierre, PASSUELLO Gilles, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, BROUSSE Nathalie, COLLOREDO BERTRAND Magda, DERLY Bruno, DONGER Denis, LABADENS Philippe, PIENEK Pierre, TACHDJIAN Jeanine, THORAVAL Marie-Hélène, TROUILLER Luc, DEROUX Gérard, DUC Bernard, BARRY Francis, MASSON Serge, BARTHELON Bernard, ROLLET Brigitte, AGRAIN Françoise, BONNEMAYRE Jacques, BRARD Lionel, CHALAL Nancy, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, JUNG Anne, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, LEONARD Pascale, MAURIN Denis, MONNET Laurent, MOUNIER Françoise, PAULET Cécile, PONSARD-CHAREYRE Michel, PUGEAT Véronique, RYCKELYNCK Jean-Baptiste, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur SIEGEL Patrick a donné pouvoir à monsieur BELLIER François
Madame FRECENON Béatrice a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie
Monsieur COLLIGNON Bernard a donné pouvoir à monsieur MENOZZI Gaëtan
Monsieur KELAGOPIAN Jean-Benoît a donné pouvoir à madame AUDIBERT Geneviève
Monsieur BUIS Pierre a donné pouvoir à monsieur RIPOCHE Bernard
Madame ARNAUD Edwige a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe
Monsieur ASTIER Franck a donné pouvoir à madame TACHDJIAN Jeanine
Monsieur JACQUOT Laurent a donné pouvoir à madame BROUSSE Nathalie
Monsieur ROBERT David a donné pouvoir à madame BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe
Monsieur LABRIET Gérard a donné pouvoir à monsieur BORDAZ Christian
Monsieur BRUSCHINI Jean-Jacques a donné pouvoir à monsieur COUSIN Stéphane
Madame BELLON Hélène a donné pouvoir à monsieur MONNET Laurent
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à madame PUGEAT Véronique
Madame THIBAUT Anne-Laure a donné pouvoir à monsieur BONNEMAYRE Jacques
Monsieur VEYRET Pierre-Jean a donné pouvoir à monsieur PAILHES Wilfrid

La présente note pour la présentation du budget général reprend également les programmes d'investissement des budgets annexes. Ce choix répond à la demande des élus de disposer lors du vote du budget d'un point d'étape exhaustif de l'état d'avancement du PPI. Par la suite, la présente note décline les tendances constatées dans les documents soumis à l'approbation du conseil communautaire pour le seul budget général.

1. Cadrage général : les budgets 2018 au regard de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement

Pour plus de lisibilité au regard de la délibération du conseil communautaire du 25 juin 2015, les données ci-après sont présentées de manière identique.

a. Pilier 1 – Soutenir la croissance

Sur 2018, les principales variations portent sur le lancement escompté de la Halte fluviale, le début des travaux d'une nouvelle tranche d'aménagement de la Zone d'activités de Lautagne pour 10 ha à commercialiser en 2019 ainsi que l'incorporation des programmes sur la zone de Rovaltain sur laquelle l'aménagement de la zone Vercors'tech et l'achèvement de l'îlot Pierre-Gilles de Gennes ouvriront de nouveaux espaces à la commercialisation. Il convient de noter que pour l'opération de la Cité des talents, l'acquisition foncière du tènement de Fanal fera l'objet d'un ajustement dans le courant de l'exercice 2018.

Pilier 1	Programme actualisé total	Mandaté au 31/12/17	BP 2018	Reste à programmer
Cartoucherie - extension (phase 2)	3 821 k€	3 736 k€	84 k€	
Cartoucherie - Aménagement urbain (phase 3)	4 360 k€	105 k€	1 396 k€	2 859 k€
Cité du talent	3 600 k€			3 600 k€
Palais des congrès et parc des expositions	45 000 k€	55 k€		44 945 k€
Halte fluviale	721 k€	41 k€	265 k€	415 k€
Aménagement des Zones d'activités	9 250 k€	6 695 k€	1 609 k€	946 k€
Aménagements Rovaltain	8 900 k€	30 k€	2 135 k€	6 735 k€
Voirie des zones économiques	15 835 k€	5 904 k€	3 935 k€	5 996 k€
Bâtiments économiques	165 k€	23 k€	43 k€	98 k€
	91 652 K€	16 590 K€	9 467 K€	65 595 K€

b. Pilier 2 – La cohésion sociale au cœur du projet de territoire

En 2018, la plupart des opérations sont engagées, il restera à budgétiser 60 % des crédits soit 27 M€ dont 24 M€ correspondront au paiement des opérations engagées dans le plan Piscine. Le montant des programmes s'ajuste à mesure de leur réalisation mais l'enveloppe globale est maintenue. Le montant alloué sur l'aire d'accueil des gens du voyage sera sans doute réorienté du fait du programme désormais envisagé sur Saint-Marcel-lès-Valence.

Pilier 2	Programme actualisé total	Mandaté au 31/12/17	BP 2018	Reste à programmer
Crèche Graine de Malice	505 k€	425 k€	5 k€	75 k€
Crèche de Montmeyran	1 439 k€	1 340 k€	68 k€	31 k€
Crèche de Malissard	1 217 k€	-	50 k€	1 167 k€
Crèche Ravel	736 k€	43 k€	620 k€	73 k€
Création Aire d'Accueil Gens du Voyage	480 k€	-	-	480 k€
Piscine Sud Portes les Valence	10 600 k€	289 k€	2 434 k€	7 877 k€
Centre Aquatique Epervière	14 450 k€	111 k€	3 600 k€	10 739 k€
Piscine Nord Caneton	12 000 k€	248 k€	5 200 k€	6 552 k€
Piscine Nord Diabolo	600 k€	3 k€	597 k€	-
Informatisation des écoles	1 120 k€	617 k€	186 k€	317 k€
	43 147 k€	3 077 k€	12 760 k€	27 311 k€

c. Pilier 3 – Renforcer la vitalité culturelle

En 2018, les opérations du début de mandat s'achèvent sur 2018. Par ricochet, dans une stratégie équilibrée, l'investissement majeur du pilier débute. Les phases de consultation s'achèvent actuellement.

Pilier 3	Programme actualisé total	Mandaté au 31/12/17	BP 2018	Reste à programmer
Médiathèque Chabeuil	610 k€	6 k€	296 k€	308 k€
Médiathèque la Monnaie	550 k€	497 k€	53 k€	-
Médiathèques et archives Latour Maubourg	18 550 k€	1 439 k€	5 000 k€	12 111 k€
Extension ESAD	3 000 k€	2 071 k€	929 k€	-
Extension CPA	2 417 k€	896 k€	1 518 k€	-
	25 127 k€	4 909 k€	7 796 k€	12 419 k€

d. Pilier 4 – Préserver une qualité et un cadre de vie remarquable

Le volume des dépenses programmées est modifié par la création du budget GEMAPI qui permet de dégager plus de moyens d'ici à la fin du mandat de sorte à chiffrer et programmer les opérations importantes sur le prochain.

Pilier 4	Programme actualisé total	Mandaté au 31/12/17	BP 2018	Reste à programmer
GEMAPI	13 975 K€	1 075 K€	1 996 K€	10 904 K€
Gestion des eaux pluviales	14 171 k€	4 724 K€	3 678 K€	5 769 K€
Energies renouvelables	5 975 k€	5 775 K€	-	-
Eclairage public	14 450 k€	4 917 K€	3 611 K€	5 922 k€
Déchets	15 300 k€	150 K€	4 258 K€	10 892 K€
Travaux d'assainissement	50 000 k€	12 457 K€	10 840 K€	26 703 K€
	113 871 K€	29 098 K€	24 383 K€	60 190 K€

e. Pilier 5 – Solidarité territoriale

Sur l'exercice 2018, l'évolution principale porte sur les opérations d'aide au logement pour le PLH 2018 – 2023 qui vont donner lieu à une nouvelle ouverture d'autorisation de programme à hauteur de l'engagement de la Communauté d'agglomération.

Pilier 5	Programme actualisé total	Mandaté au 31/12/17	BP 2018	Reste à programmer
Fibre optique	3 620 €	1 989 K€	210 K€	1 421 k€
Aide aux logements sociaux et rénovation des habitations	26 011 k€	2 411 K€	2 043 k€	21 557 k€
Fonds de concours	5 419 k€	2 178 k€	1 500 k€	1 741 k€
Ecole de la deuxième chance	358 k€	343 k€	-	-
	35 408 k€	6 921 k€	3 753 k€	24 719 k€

f. Autres opérations d'investissement

En sus de la programmation, 10 M€ sont budgétisés, la moitié des sommes correspond au programme courant. Le reste se ventile entre les charges liées à la mise en œuvre de la stratégie immobilière de l'Agglomération : relocalisation des services.

Hors Piliers	Programme actualisé total	Mandaté au 31/12/17	BP 2018	Reste à programmer
Bâtiments Siège Agglo	13 224 k€	4 569 k€	4 576 k€	7 k€
Comédie	3 500 K€		199 K€	3 301 K€
Carrefour des Couleures	390 K€		6 K€	384 K€
Programme Courant			5 126 K€	
			9 907 K€	

Le programme courant se décompose également par compétence selon la terminologie des « piliers » du projet de territoire. La cohésion sociale concentre près de la moitié des crédits de ces enveloppes ce qui s'explique par le nombre significatif d'équipement à entretenir dans ce secteur : bâtiments dévolus à la petite enfance, piscine, aire d'accueil des gens du voyage.

Au sein du programme courant, des opérations de grosses rénovations ont été réalisées, même si l'échelle reste en-deçà des projets de la programmation pluriannuelle :

- 522 K€ patinoire principalement dû à l'incendie,
- 320 k€ de remise en état du bassin extérieur de la piscine de Bourg-lès-Valence,
- 300 k€ de subvention d'équipement à l'office de tourisme pour une nouvelle implantation,
- 300 k€ de rénovation de l'aire d'accueil des gens de voyage,
- 90 K€ reconstitution du fonds la Monnaie : deuxième tranche,
- 80 k€ de subvention à la Maison de la culture arménienne,
- 50 k€ sur les sentiers de Barbières.

Détail par « piliers »	Dépenses	Recettes	Coûts nets
Economie	639 k€	300 k€	339 k€
Cohésion sociale	2 334 k€	231 k€	2 103 k€
Culture	1 172 k€	452 k€	720 k€
Aménagement	168 k€	150 k€	18 k€
Solidarité	434 k€	-	434 k€
Autres opérations	380 k€	-	380 k€
TOTAL	5 126 k€	1 133 k€	3 993 k€

2. Vote du Budget Principal

a. La section de fonctionnement

L'agglomération va signer un contrat avec l'Etat qui déterminera la contrainte d'évolution des dépenses de fonctionnement de 2017 à 2018.

L'appréciation se fera ainsi :

- En 2019, l'Etat regardera
Compte administratif 2017 x (1 + taux d'évolution (entre 1 et 1,2%)) - Compte administratif 2018
- En 2020, l'Etat regardera
Compte administratif 2017 x (1 + (taux d'évolution (entre 1 et 1,2%))²) - Compte administratif 2019
- En 2021, l'Etat regardera
Compte administratif 2017 x (1 + (taux d'évolution (entre 1 et 1,2%))³) - Compte administratif 2020

Ainsi, l'approche budgétaire est insuffisante. La comparaison du BP 2018 aux montants budgétés en 2017 (Budget primitif + budget supplémentaire + décisions modificatives) est conforme aux objectifs. Cette réalité fonctionnera au moment du compte administratif si les modifications sont marginales et sous réserve d'un taux de réalisation de la section de fonctionnement à 98 %. Cette hypothèse paraît réaliste au regard de ce qui se réalise en général dans les collectivités.

Pour présenter de manière objective la situation budgétaire des dépenses de fonctionnement, il convient d'analyser les agrégats relevant du contrat et de les comparer aux niveaux budgétés complets. Ainsi, sous réserve des décrets et circulaires à intervenir, le périmètre des dépenses prises en compte correspond aux dépenses de fonctionnement nettes des remboursements de personnel. Il exclut les reversements de fiscalité : attribution de compensation, dotation de solidarité communautaire ce qui ne permet pas de neutraliser les effets des transferts de compétence et de mutualisation.

Les budgets des services baissent hors fluides et dépenses non maîtrisables. En outre, la masse salariale se stabilise du fait de la création du budget. Dans l'effet, l'Agglomération ne s'allège pas de la dépense puisque le cumul des contributions versées par les intercommunalités et les communes se retrouvent en subvention au budget annexe ce qui fait augmenter le niveau de charges externes. Pour autant, dans ce secteur, des économies ont été réalisées notamment du fait de l'achèvement de la contribution au déficit des lignes à destination de l'Ardèche.

Le tableau ci-après montre un effort de près de - 3 % sur les charges de fo

	BP + BS + DM 2017	BP 2018	Evolution en %
011 - Fonctionnement service	23 963 897	23 343 285	-2,6%
012 - Frais de personnel	42 597 686	42 280 035	-0,7%
65 - Charges externes	20 434 634	21 833 040	6,8%
66 - Frais financiers	1 850 000	1 000 000	-45,9%
67 - Charges exceptionnelles	3 155 162	825 453	-73,8%
Total charges	92 001 379	89 281 813	-3,0%
013 - Atténuations de charges	-233 640	-200 000	-14,4%
Total charges nettes	91 767 739	89 081 813	-2,9%

De budget à budget, les équilibres apparaissent différents. Au budget primitif, la dissolution des syndicats n'avait pas été prise en considération intégralement. A ce titre, des dépenses imprévues avaient d'ailleurs été provisionnées. Pour ce qui relève des recettes de fonctionnement, hors reprise des provisions et amortissements, les ressources émanant de la fiscalité et des dotations représentent 95 % des recettes de fonctionnement. Sur ces 95 %, les trois quarts des produits ont une origine fiscale et un quart des dotations et participation de tiers dont celles de la Caisse d'allocation familiale.

Pour la construction du budget, les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Produits de fiscalité : taxes ménages + fiscalité économique : + 1,2 %. Il convient de souligner que, pour l'agglomération, 25 % des produits ne sont pas liés à la revalorisation des valeurs locatives votée en loi de finances.
- Attribution de compensation négative : + 680 k€ correspondants aux services communs supplémentaires auxquels adhère la Ville de Valence.
- Dotation d'intercommunalité : stabilité sur près de 3 M€.
- Dotation de compensation : - 2 % sur plus de 16 M€. Cette baisse ne constitue pas le reniement de la stabilité des enveloppes au niveau national. Ce prélèvement abonde les enveloppes de solidarité à destination du monde rural via la dotation de solidarité rurale et urbain via la dotation de solidarité urbaine. Ces répartitions à l'échelle nationale se traduisent de manière diverse et variée entre les communes du territoire en fonction de leur positionnement vis-à-vis des critères de péréquation définis par l'Etat.

Enfin, le tableau ci-après présente les variations d'équilibre d'un budget à l'autre. L'autofinancement progresse de près de 3,5 M€ d'une année à l'autre. Cet accroissement s'explique par la reprise d'une partie de la provision constituée en début de mandat. Cette dernière s'accroît de 4 M€ par rapport au budget précédent. Toutefois, en fonction du résultat repris lors du budget supplémentaire, la reprise de provision pourrait être minorée.

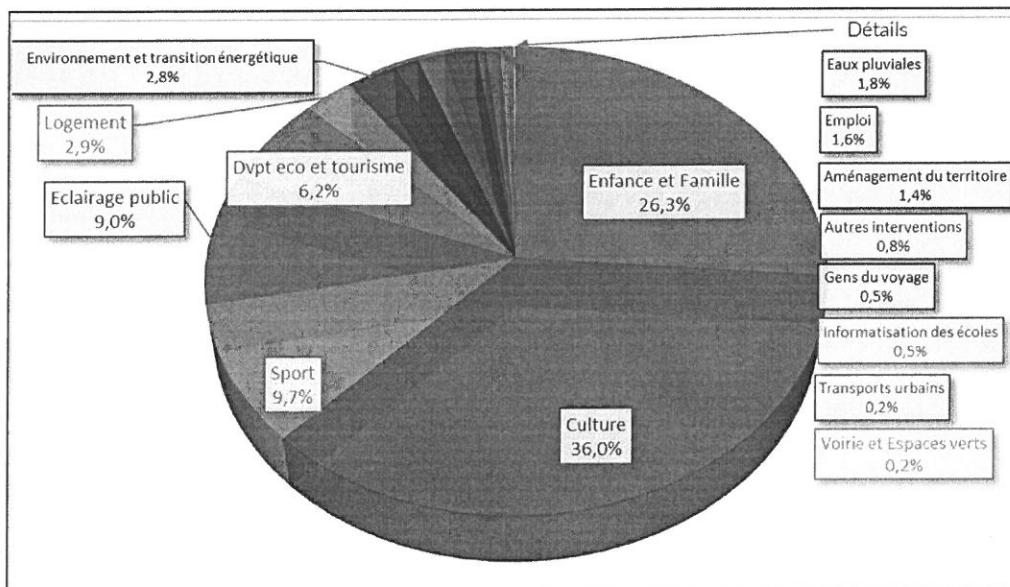
Chapitres	BP 2017	BP 2018	Chapitres	BP 2017	BP 2018
011 - Fonctionnement service	22 676 701	23 343 285	70 - Redevances	6 324 485	6 399 384
012 - Frais de personnel	39 841 684	42 280 035	73 - Fiscalités	88 998 000	90 127 075
65 - Charges externes	21 379 175	21 833 040	74 - Dotations et Financements externes	31 619 735	32 343 631
Sous-total charges de gestion	83 897 560	87 456 360	75 - Autres produits de la gestion courante	131 695	146 183
014 - reversement de fiscalité	29 617 345	29 306 485	77 - Produits exceptionnels	95 650	251 000
66 - Frais financiers	1 850 000	1 000 000	78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires	1 000 000	5 000 000
67 - Charges exceptionnelles	689 500	825 453	013 - Atténuations de charges	233 640	200 000
042 - Amortissements	6 000 000	6 708 400	042 - Amortissements	900 000	700 000
022 - dépenses imprévues	1 000 000	100 000	Total produits de fonctionnement	129 303 205	135 167 273
023 - virement à la section d'investissement	6 198 800	9 770 575			
Total charges de fonctionnement	129 303 205	135 167 273			

Les dépenses de fonctionnement demeurent majoritairement orientées vers la compétence enfance / famille et la culture. Sur les 74,5 M€ de dépenses de gestion de la Communauté d'agglomération, les charges se répartissent de manière similaire à l'an passé, quelques éléments se distinguent :

- Stabilisation des crédits alloués à l'action culturelle,

- Renforcement de la petite enfance car au BP 2017, les crédits de l'administration générale,
- Abondement au développement économique des crédits précédemment sur Rovaltain.

Le graphique ci-après offre une présentation retraitée en charge nette. Il montre que quatre politiques publiques représentent 80 % des charges du budget général : Enfance/Famille, Culture, Sport et éclairage public. Toutefois, les budgets annexes des déchets ménagers et de l'assainissement recouvrent également des charges importantes qui sont décrites dans les délibérations relatives à chaque budget.



Par ailleurs, les tableaux ci-après détaillent par une suite de focus la situation de chaque politique publique dans sa charge brute : dépense par chapitre et par politique publique puis dans sa charge nette en y affectant les recettes directes pour chaque politique publique. Celles dont les charges sont marginales ou ne présentent pas plus de deux postes de charge ne font pas l'objet d'une présentation de ce type dans la mesure où elle n'apporterait pas plus de précision que les éléments décrits ci-avant.

Focus sur les politiques publiques à destination de l'enfance et des familles

Enfance Famille			
	Chapitres	Dépenses	Recettes
Activités pour les jeunes	011 - Charges à caractère général	218 780	
	012 - Charges de personnel	791 911	
	65 - Subventions aux partenaires	42 000	
	70 - Produits des services		42 000
	74 - Financements externes		148 000
	Totaux		1 052 691
	Charge nette	862 691	
Centres de loisirs	011 - Charges à caractère général	144 850	
	012 - Charges de personnel	285 936	
	70 - Produits des services		70 000
	74 - Financements externes		65 500
Totaux		430 786	135 500
	Charge nette	295 286	
Coût des services Enfance Famille	011 - Charges à caractère général	1 500	
	012 - Charges de personnel	459 095	
	65 - Subventions aux partenaires	5 000	
Totaux		465 595	0
	Charge nette	465 595	
Petite Enfance	011 - Charges à caractère général	2 962 901	
	012 - Charges de personnel	16 488 837	
	65 - Subventions aux partenaires	578 260	
	67 - Autres charges	2 000	
	70 - Produits des services		2 237 614
	75 - Autres financements		28 000
	74 - Financements externes		7 711 350
Totaux		20 031 998	9 976 964
	Charge nette	10 055 034	
TOTALISATION Charge nette		11 678 606	

Focus sur les politiques publiques en matière sportives

	Sport		
	Chapitres	Dépenses	Recettes
Apprentissage de la natation	011 - Charges à caractère général	250 000	
	Totaux	250 000	
	Charge nette	250 000	
Manifestations sportives et autres charges	011 - Charges à caractère général	285 350	
	012 - Charges de personnel	81 594	
	65 - Subventions aux partenaires	40 000	
	Totaux	406 944	
	Charge nette	406 944	
Piscines et patinoire	011 - Charges à caractère général	1 654 570	
	012 - Charges de personnel	2 259 292	
	65 - Subventions aux partenaires	91 000	
	67 - Autres charges	443 000	
	70 - Produits des services		756 500
	75 - Autres financements		10 600
	Totaux	4 447 862	767 100
	Charge nette	3 680 762	
	TOTALISATION Charge nette	4 337 706	

Focus sur les politiques publiques culturelles

	Culture et patrimoine		
	Chapitres	Dépenses	Recettes
Cinémas et autres salles	011 - Charges à caractère général	9 400	
	65 - Subventions aux partenaires	300 000	
	Totaux	309 400	
	Charge nette	309 400	
Coût des services Culture	011 - Charges à caractère général	100 300	
	012 - Charges de personnel	223 115	
	70 - Produits des services		21 400
	74 - Financements externes		5 500
	Totaux	323 415	26 900
	Charge nette	296 515	
ESAD	011 - Charges à caractère général	11 300	
	65 - Subventions aux partenaires	1 466 000	
	Totaux	1 477 300	0
	Charge nette	1 477 300	
Expression musicale, lyrique et chorégraphique	011 - Charges à caractère général	354 264	
	012 - Charges de personnel	4 461 142	
	65 - Subventions aux partenaires	305 000	
	67 - Autres charges	3 000	
	70 - Produits des services		350 000
	74 - Financements externes		327 000
	Totaux	5 123 406	677 000
	Charge nette	4 446 406	
Médiathèques et bibliothèques	011 - Charges à caractère général	1 195 850	
	012 - Charges de personnel	5 077 691	
	70 - Produits des services		87 720
	74 - Financements externes		39 580
	Totaux	6 273 541	127 300
	Charge nette	6 146 241	
Musées	011 - Charges à caractère général	145 600	
	012 - Charges de personnel	171 094	
	65 - Subventions aux partenaires	400 000	
	70 - Produits des services		18 000
	74 - Financements externes		70 000
	Totaux	716 694	88 000
	Charge nette	628 694	
Patrimoine Culturel	011 - Charges à caractère général	58 500	
	012 - Charges de personnel	233 963	
	70 - Produits des services		23 500
	74 - Financements externes		24 000
	Totaux	292 463	47 500
	Charge nette	244 963	
Théâtres	011 - Charges à caractère général	152 190	
	012 - Charges de personnel	50 237	
	65 - Subventions aux partenaires	2 080 000	
	70 - Produits des services		84 000
	74 - Financements externes		30 000
	Totaux	2 282 427	114 000
	Charge nette	2 168 427	
	TOTALISATION Charge nette	15 717 946	

Focus sur la compétence éclairage public

Eclairage public		
Chapitres	Dépenses	Recettes
011 - Charges à caractère général	3 407 360	
012 - Charges de personnel	955 036	
70 - Produits des services		351 000
Totaux	4 362 396	351 000
Charge nette	4 011 396	

Focus sur les politiques publiques en matière de développement économique et touristique

Développement économique et touristique			
	Chapitres	Dépenses	Recettes
Interventions économiques	011 - Charges à caractère général	801 050	
	012 - Charges de personnel	1 068 630	
	65 - Subventions aux partenaires	873 284	
	67 - Autres charges	30 000	
	70 - Produits des services		476 900
	74 - Financements externes		35 000
	Totaux	2 772 964	511 900
	Charge nette	2 261 064	
Tourisme	011 - Charges à caractère général	674 150	
	012 - Charges de personnel	48 637	
	014 - Taxe de séjour	650 000	
	70 - Produits des services		157 500
	75 - Autres financements		42 000
	74 - Recettes taxe de séjour		650 000
	Totaux	1 372 787	849 500
	Charge nette	523 287	
	TOTALISATION Charge nette	2 784 351	

Focus sur les politiques publiques d'aménagement du territoire

Aménagement du territoire			
	Chapitres	Dépenses	Recettes
Agriculture	011 - Charges à caractère général	331 900	
	65 - Subventions aux partenaires	21 350	
	74 - Financements externes		179 530
	Totaux	353 250	179 530
	Charge nette	173 720	
Aménagement numérique	011 - Charges à caractère général	74 000	
	012 - Charges de personnel	112 072	
	Totaux	186 072	0
	Charge nette	186 072	
Sentiers de randonnées	011 - Charges à caractère général	49 800	
	74 - Financements externes		26 500
	Totaux	49 800	26 500
	Charge nette	23 300	
SCOT	65 - Subventions aux partenaires	245 000	
	Totaux	245 000	0
	Charge nette	245 000	
	TOTALISATION Charge nette	628 092	

Focus sur les politiques publiques d'environnement et de transition énergétique

Environnement et transition énergétique			
	Chapitres	Dépenses	Recettes
Coût service environnement et transition énergétique	011 - Charges à caractère général	87 042	
	012 - Charges de personnel	577 738	
	74 - Financements externes		43 818
	Totaux	664 780	43 818
	Charge nette	620 962	
Education à l'environnement	011 - Charges à caractère général	120 000	
	74 - Financements externes		17 738
	Totaux	120 000	17 738
	Charge nette	102 262	
Energies	011 - Charges à caractère général	194 472	
	012 - Charges de personnel	116 781	
	70 - Produits des services		20 000
	74 - Financements externes		132 761
	Totaux	311 253	152 761
	Charge nette	158 492	
Lutte contre la pollution	011 - Charges à caractère général	542 600	
	012 - Charges de personnel	42 400	
	Totaux	585 000	0
	Charge nette	585 000	
	TOTALISATION Charge nette	1 466 716	

Focus sur les politiques publiques de logement

Logement			
	Chapitres	Dépenses	Recettes
Logement	011 - Charges à caractère général	950 525	
	012 - Charges de personnel	679 363	
	65 - Subventions aux partenaires	183 906	
	74 - Financements externes		607 000
	Totaux	1 813 794	607 000
	Charge nette	1 206 794	
Politique de la ville	011 - Charges à caractère général	128 500	
	65 - Subventions aux partenaires	35 000	
	74 - Financements externes		87 437
	Totaux	163 500	87 437
	Charge nette	76 063	
	TOTALISATION Charge nette	1 282 857	

Focus sur la compétence eaux pluviales

Eaux pluviales			
	Chapitres	Dépenses	Recettes
	011 - Charges à caractère général	630 600	
	65 - Subventions aux partenaires	200 000	
	74 - Financements externes		20 000
	Totaux	830 600	20 000
	Charge nette	810 600	

Focus sur les interventions en faveur de l'emploi

Emploi			
	Chapitres	Dépenses	Recettes
	011 - Charges à caractère général	23 000	
	012 - Charges de personnel	101 811	
	65 - Subventions aux partenaires	707 232	
	Totaux	832 043	0
	Charge nette	832 043	

Focus sur les gens du voyage

Gens du voyage		
Chapitres	Dépenses	Recettes
011 - Charges à caractère général	421 500	
67 - Autres charges	1 440	
70 - Produits des services		60 000
74 - Financements externes		130 400
Totaux	422 940	190 400
Charge nette	232 540	

Focus sur la compétence informatisation des écoles

Informatisation des écoles		
Chapitres	Dépenses	Recettes
011 - Charges à caractère général	126 500	
012 - Charges de personnel	112 110	
Totaux	238 610	0
Charge nette	238 610	

b. La section d'investissement

La programmation pluriannuelle des investissements induit une année de fort investissement en 2018. Le volume de dépenses d'équipement prévu en début d'exercice s'accroît de près de 12 M€ soit + 30 %. Cette tendance devrait à nouveau s'accroître en 2019 d'autant que les crédits paiement évoluent le plus souvent à la baisse dans le courant de l'année.

En outre, le niveau d'emprunt d'équilibre diminue du fait d'un accroissement de l'autofinancement via une reprise de provision d'une part, et d'un potentiel reversement des avances sur zones économiques d'autre part. Cependant, en fonction des besoins de trésorerie de la Communauté d'agglomération, un emprunt de 7 M€ auprès de la Banque postale pourra être mobilisé. Ce dernier qui figurera parmi les reports a été contractualisé avec une phase de mobilisation allongée de sorte à bénéficier d'un contexte de taux demeurant relativement bas.

Chapitre	BP 2017	BP 2018	Chapitre	BP 2017	BP 2018
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	900 000	700 000	021 - Virement de la section de fonctionnement	6 198 800	9 770 575
041 - Opérations patrimoniales		270 000	024 - Produits des cessions d'immobilisations		300 000
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 314 000	3 010 000	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 000 000	6 708 400
2... - Dépenses d'équipement	38 793 799	50 627 037	041 - Opérations patrimoniales		270 000
4581 - Opérations sous mandat	128 900	200	10 - Dotations, fonds divers et réserves	4 050 000	6 664 288
Total charges d'investissement	44 136 699	54 607 237	13 - Subventions d'investissement	2 387 224	3 875 329
			16 - Emprunts et dettes assimilées	25 445 275	22 100 672
			27 - Autres immobilisations financières		4 917 973
			4582 - Opérations sous mandat	55 400	
			Total produits d'investissement	44 136 699	54 607 237

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M14,

Le Conseil communautaire à :

- Contre : 2 voix
(TRAPIER Pierre, DERLY Bruno)
- Abstention : 3 voix
(VIDANA Lysiane, DONGER Denis, VEYRET Pierre-Jean)

– Pour : 95 voix

DECIDE :

- *d'approuver le budget primitif 2018 du budget Principal qui s'équilibre à hauteur de 135 167 273.00 € en fonctionnement et de 54 607 237.00 € en investissement,*
- *d'autoriser et de mandater le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.*

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 12 avril 2018
Le Président,
Par délégation,
Emmanuelle CHAMBARD
Directrice Générale Adjointe


Valence Romans Agglo

Rovaltain - Avenue de la gare
BP 10388
26958 Valence Cedex 09